

Vœux de Nouvel An 2026 du Haut-Commissaire à la Prévention de la Corruption

À l'entame de l'année 2026, je présente, au nom du Haut-Commissariat à la Prévention de la Corruption (HCPC) et en mon nom personnel, mes vœux les plus sincères de paix, de santé, de prospérité et de succès à Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, aux Présidents des Institutions de la République, ainsi qu'au peuple béninois tout entier.

L'année qui s'est achevée a été marquée par des avancées notables dans la lutte contre la corruption, grâce à une volonté politique clairement affirmée, à l'engagement des institutions républicaines et à la mobilisation croissante des citoyens. Je salue les efforts conjugués de l'ensemble des acteurs publics et privés qui ont permis de renforcer la crédibilité et l'image du Bénin, tant au plan national qu'international, en matière de gouvernance, de transparence et d'intégrité.

Je tiens à rendre un hommage appuyé au Chef de l'État, dont l'engagement constant en faveur de la moralisation de la vie publique et du renforcement des mécanismes de prévention et de lutte contre la corruption demeure un repère essentiel pour l'action publique.

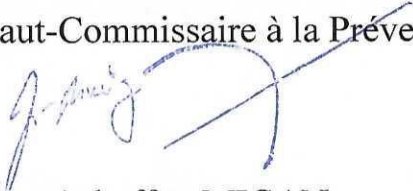
En ce début d'année 2026, je réaffirme avec force l'engagement du Haut-Commissariat à la Prévention de la Corruption, que j'ai l'honneur de diriger, à prévenir et à combattre la corruption sous toutes ses formes, à travers la promotion de l'intégrité, le renforcement de la redevabilité et la consolidation des principes de transparence dans la gestion des affaires publiques et privées.

Je reste convaincu que la lutte contre la corruption est une responsabilité collective, qui appelle la vigilance, l'exemplarité et l'implication de tous. J'invite chaque citoyenne et chaque citoyen, chaque responsable public, chaque acteur économique et social, à faire de l'éthique et de la probité des valeurs cardinales de son engagement quotidien, au service du développement durable et du rayonnement de notre pays.

Que l'année 2026 soit celle d'un engagement renouvelé, d'une conscience renforcée et d'une action collective déterminée pour un Bénin plus juste, plus intègre et plus prospère.

Fait à Cotonou, le 02 janvier 2026

Le Haut-Commissaire à la Prévention de la Corruption,



Jacques Acheffon MIGAN